



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

V/Réf : courriel du 19/07/2021

N/Réf : LB / GV / 2021-0059L

Dossier suivi par : Line BROUSSARD/ Gilles VAUDELIN

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr



Monsieur le Maire
Mairie
25 place de la République
07210 BAIX

Valence, le 30 août 2021

Objet : Avis INAO projet PLU Baix

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 20 juillet 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU sur la commune de Baix (07).

La commune de Baix est située dans l'aire géographique de l'AOP « Picodon ». Elle appartient également aux aires de production des IGP « Saucisson de l'Ardèche », « Pintade de l'Ardèche », « Poulet de l'Ardèche / Chapon de l'Ardèche », « Volailles de la Drôme » ainsi que des IGP viticoles « Comtés Rhodaniens », « Ardèche » et « Méditerranée ».

Aucun opérateur ne revendique ces SIQO sur la commune. On recense uniquement 3 opérateurs en Agriculture Biologique (AB) pour une surface de 29 ha.

L'étude attentive du dossier mène l'INAO à faire les observations suivantes :

- le rapport de présentation :
 - o mentionne que l'agriculture est une composante importante de la vie communale,
 - o indique que les espaces agricoles représentent 27 % de la surface communale avec des cultures principalement céréalières et arboricoles.
 - o note que l'ensemble des terres agricoles sont de bonne valeur agronomique,
 - o souligne une forte croissance démographique ces trente dernières années impliquant une forte consommation foncière
- le PADD inscrit dans ses objectifs notamment la volonté de :
 - o maîtriser la croissance démographique et limiter la consommation d'espace
 - o préserver les grands ensembles agricoles de toute urbanisation et étalement urbain
 - o préserver l'identité rurale de la commune,
 - o favoriser l'implantation de nouvelles exploitations,
- le règlement graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation traduisent globalement les objectifs du PADD. En effet, l'essentiel des surfaces communales reste en zones agricole (30%) ou naturelle (65%).

A noter que l'emplacement réservé n°4 pour l'extension du cimetière au sud, est prévu sur une ancienne truffière. Il conviendra donc de s'assurer qu'elle n'est plus exploitée.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence sur les AOP et IGP concernées.

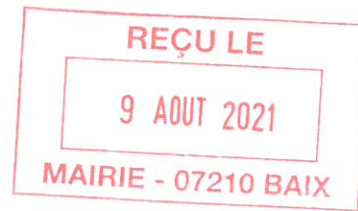
Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué territorial, Emmanuel ESTOUR





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ARDÈCHE



Monsieur Yves BOYER
Maire de Baix
25 place de la république
07210 BAIX

FM-CC/2021-43
Pôle secrétariat général
Christine.cote@cma-auvergnerhonealpes.fr

Objet : PLU

Guilherand-Granges, le 5 août 2021

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 19 juillet 2021 relatif au projet de Plan Local d'Urbanisme de Baix et vous en remercie.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat partage les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. **La CMA reste attentive à toute mesure facilitant l'exercice des activités économiques de votre commune qui compte 46 entreprises artisanales, en augmentation de 27% en trois ans.** Elle conseille également les entreprises artisanales sur toute question liée à la transition énergétique et écologique (audit énergie, mise en valeur par l'éclairage, mobilité, prévention des déchets, action Répar'acteurs...).

Nous constatons cependant une sous-représentation de l'activité alimentaire avec seulement 6,5% des entreprises artisanales (contre 14% en moyenne en Ardèche). Ce constat rejoint l'analyse présentée dans le dossier « les activités économiques de proximité ne sont pas développées et le commerce de proximité est quasi inexistant », malgré la forte croissance démographique.

La CMA soutient l'orientation n°2 du PADD qui vise à promouvoir un développement économique local, notamment l'objectif 3 : développer l'offre commerciale et de services de proximité.

Restant à votre écoute pour accompagner les projets de votre territoire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Fabienne MUNOZ
Présidente